

DISCOURS

- Madame La Directrice Générale des affaires judiciaires et Présidente de la Commission nationale de l'OHADA aux Comores,
- Monsieur le Directeur de recherche, de la Documentation et Représentant du Directeur de l'ERSUMA dans cette formation,
- Madame la Représentante de l'ERSUMA aux Comores et Gérante du Cabinet ADFC,
- Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités respectivement distingués,
- Mesdames et messieurs les stagiaires de la session d'aujourd'hui,
- Honorable assistance,

Assalamou Anlaykoum.

C'est avec un grand honneur qu'au nom de l'***UNIDA (Association pour l'Unification du Droit en Afrique)*** représentée aux Comores par Monsieur Moussa Ahmed qui a bien voulu être parmi nous mais retenue par des missions professionnelles, je prends la parole devant vous aujourd'hui pour cette formation sur le recouvrement des créances conformément au droit OHADA.

L'UNIDA salue cette heureuse initiative de l'ERSUMA et du Cabinet ADFC pour cette formation qui est de nature à promouvoir l'application du droit OHADA aux Comores.

Honorable assistance

L'UNIDA, depuis sa création en 1998 par l'initiative du Juge **Kéba MBAYE** paix à son âme, n'a cessé de mobiliser des fonds majoritairement privés, dans l'intérêt général et au service de la promotion du droit des affaires OHADA.

Une plus grande parties des ressources de l'UNIDA est consacrée à l'achat, la diffusion et l'appui à l'élaboration d'ouvrages sur le nouveau droit uniforme OHADA.

Mes dames et Messieurs

Pour cette année 2021, sous la présidence de Madame Fatou SECK DIALLO actuelle présidente de l'UNIDA, trois évènements dont celui d'aujourd'hui ont marqué l'UNIDA dans l'océan indien en général et aux Comores en particulier.

En effet,

(i) Avec l'appui de l'UNIDA et pour la première fois un Club Régional OHADA - Océan Indien dont la présidence tournante est actuellement assurée par les Comores a vu le jour,

(ii) la mise à disposition de plusieurs lots du Code bleu OHADA édition 2020 auprès du Ministère de la justice des Comores et les juridictions nationales a eu lieu le mois de Mars de cette année ;

(iii) et Aujourd'hui aura lieu le tour de la distribution des codes bleus OHADA édition 2020 auprès des praticiens et professionnels de droit à travers cette séance de formation.

L'UNIDA ainsi que les autres partenaires notamment l'ERSUMA et l'AFDC ne peuvent qu'accompagner cette dynamique importante prouvée par vos entreprises respectives.

J'encourage donc les participants à cette formation à suivre attentivement cette séances pour acquérir les connaissances nécessaires permettant de soulever les défis afférent au recouvrement des créances en droit OHADA.

Sur ce, je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention